



Ville de Melun  
République Française

La ville de Melun  
Recrute  
Un élagueur (H/F), à temps complet,  
Titulaire ou contractuel

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle.

La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

Au sein du pôle cadre de vie et aménagement durable, le service des espaces vert, concourt à l'embellissement du territoire sur l'ensemble de la ville. Au sein de cette équipe, vous serez en charge de l'entretien des arbres sur le territoire.

### Missions :

#### Activités principales :

- Taille et soins des arbres ;
- Abattage des arbres ;
- Organisation et sécurité des chantiers ;
- Dégagement des réseaux de lignes aériennes ;
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition ;
- Savoir détecter les dysfonctionnements du matériel et en rendre compte.

#### Activités complémentaires :

- Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site : tonte, taille, désherbage, arrosage, ramassage des feuilles et des déchets verts, débroussaillage, préparation des sols, bêchage, griffage, ratissage, plantations diverses (fleurs, arbres, arbustes...) ;
- Rendre compte des désordres en tout genre constatés sur la voie publique et ses dépendances ;
- Participe à des manifestations occasionnelles ;
- Epandage de sel de déneigement et mise en sécurité du domaine public ;
- Intervention pour la mise en sécurité du domaine public, notamment lors de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Peut être amené à remplacer un agent sur un autre secteur de l'équipe, ou dans une autre équipe (équipe centre, équipe Nord, équipe Sud, production florale).

### Profil recherché :

- Diplômé de niveau BEP/CAP, vous possédez un certificat de spécialisation en taille et soins des arbres ;
- Vous maîtrisez parfaitement les techniques de taille, d'abattage, de déplacement en sécurité dans l'arbre ainsi que les différentes essences d'arbres ;
- Vous possédez le permis de conduire. Le permis E serait un plus ;
- Le CACES ou habilitation (nacelle, chariot élévateur) serait un plus ;
- Vous êtes discret, disponible, méthodique et organisé ;
- Vous avez le sens du service public ;
- Votre rigueur, votre ponctualité et votre assiduité sont appréciées ;

### Modalités de recrutement :

- Cadre d'emploi des adjoints technique
- Emploi permanent ;
- Temps complet du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00 ;
- Amicale du personnel ;
- Compte épargne temps ;
- Rémunération statutaire + IFSE + prime annuelle + CIA ;
- Prise en charge des frais de déplacement frais domicile transport en commun
- Gratification pour les médailles du travail
- Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- Plan de formation attractif pour parfaire et développer vos compétences

**Pour postuler** : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville  
16 rue Paul Doumer  
77000 MELUN
- Par mail : [recrutement@ville-melun.fr](mailto:recrutement@ville-melun.fr)

*La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.*

*Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.*

*Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.*